

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE BARBAZAN DEBAT
SEANCE N° 2015.01 DU 2 MARS 2015

L'an deux mille quinze, le deux mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de BARBAZAN-DEBAT, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEDEBOY Jean-Christian, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : M. PEDEBOY Jean-Christian, Maire, Mme RIVALETTO Claudine, M. BEZ Bernard, Mme FERNANDEZ Consuelo, M. LOUPRET Yves, Mme RODRIGUEZ Rose-Marie, M. DELMAS Claude, M. IBORRA François, Mme MAUVEZIN Françoise, M. LAGARDELLE Gilles, Mme PALOMINO Hélène, M. MANSE Jean-Luc, Mme OLALLA Anne-Marie, M. CHAMPAGNE Sylvain, Mme SANSOULET Monique, Mme VILANOVA Carmen, M. LARROUY Michel, Mme DARRE Michèle, M. SONNEVILLE Didier, Mme SCHNEIDER Christianne.

PROCURATIONS : Mme POUYENNE VIGNAU Régine à M. BEZ Bernard.

EXCUSES : M. MAZET Serge et M. MATUT Pacal.

M. LOUPRET est secrétaire de séance à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu de la séance du 26 novembre 2014 :

M. LARROUY : « Le nom de la rue est « Cabaliros »

M. SONNEVILLE demande à corriger les propos tenus par M. LE MAIRE qui ont déformé ses propres paroles : « Le propriétaire de la pizzeria m'a signalé qu'il avait constaté une baisse du chiffre d'affaires depuis la fermeture de la route. Cette fermeture de route n'aurait-elle pas contribué à la vente de ce commerce ? »

I – DELIBERATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION pour l'opération « Columbarium, extension de 30 caveaux urnes »

M. le Maire présente la délibération.

Vote à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION pour l'opération « Ordinateurs pour les écoles primaires »

M. LE MAIRE présente la délibération.

Vote à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION pour l'opération « Rideaux ouest pour la halle, place de l'Europe »

M. LE MAIRE présente la délibération.

M. SONNEVILLE : « S'agit-il de rideaux fixes ? »

M. DELMAS : « Oui, ce sont des rideaux électriques avec coffret. Nous avons fait réaliser plusieurs devis. »

Vote à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION pour l'opération « Tableaux numériques interactifs aux écoles primaires »

M. LE MAIRE présente la délibération.

Vote à l'unanimité.

II – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

M. LE MAIRE expose : « Conformément à la législation, il y a lieu de tenir un DOB préalable au vote du budget.

M. DELMAS a présenté la situation en Commission Finances, certains d'entre vous y ont assisté. Il vous a donc expliqué quelles sont nos marges de manœuvre en terme d'investissement pour 2015. Vous connaissez nos recettes, et c'est par rapport à ces recettes que vous avez fait des propositions d'investissement.

Nous avons prévu un emprunt de 340 000 € en 2014 pour financer en partie les terrains GORTARI. Nous n'en avons pas eu besoin, car j'ai demandé aux Domaines de nous laisser une année de plus pour conclure cet achat.

Par contre, nous ne passerons pas l'année 2015 sans conclure cet achat, mais nous n'inscrivons pas cet emprunt au Budget, car nous pensons pouvoir faire effectuer cette vente en direct avec le lotisseur ou l'organisme intéressé.

Au pire, nous demanderons une ligne de trésorerie pour deux mois, afin d'effectuer l'achat et la revente en suivant. L'intérêt pour nous étant de passer 2015 sans emprunter plus de 100 000 €, ceci afin de respecter nos engagements (à savoir de ne pas augmenter les impôts).

Il faut rester très vigilants.

La baisse des dotations forfaitaires de l'Etat est de plus en plus importante d'année en année.

En 2014, elle était de 19 581 €
En 2015, elle va être de 48 286 € par rapport à 2014 (soit 67 867 € de moins qu'en 2013)
En 2016, elle sera de 116 154 € par rapport à 2013
En 2017, elle sera de 164 440 € par rapport à 2013.
Il faut donc anticiper ces manques de recettes et faire avec. »

M. DELMAS présente ensuite les éléments principaux.

III – QUESTIONS DIVERSES

M. SONNEVILLE : « Quel est le montant des subventions accordées aux associations ? »

M. LE MAIRE : « La commission se réunira vendredi prochain, car nous avons reçu les dernières demandes fin de semaine dernière. »

M. SONNEVILLE : « Peut-on avoir une copie des travaux à réaliser par la commission ? »

M. BEZ : « Je donnerai le compte-rendu à l'ensemble des membres de la commission Travaux ainsi qu'à l'ensemble du Conseil Municipal. »

M. SONNEVILLE : « Je n'ai toujours pas compris le fonctionnement du périscolaire et extrascolaire. »

M. LE MAIRE : « Cette question a été débattue en commission Finances. »

Mme RIVALETTO : « Les TAP ont été mis en place dès la rentrée de septembre. La fréquentation est, de plus, au-dessus de nos attentes. »

M. LOUPRET : « Les appels d'offres qui ont été passés sur le périscolaire et extrascolaire ont permis d'économiser le surcoût représenté par la mise en œuvre des TAP. »

M. DELMAS : « Je ne comprends pas le contenu du tract envoyé par les élus d'opposition à l'ensemble de la population, et qui contient un certain nombre d'imprécisions. »

M. LE MAIRE : « Comme beaucoup d'entre vous, j'ai pris connaissance d'un tract distribué dans les boîtes aux lettres le week-end du 24 janvier, signé des conseillers de l'opposition du Conseil Municipal de Barbazan-Debat.

Je suis surpris de constater que les candidats élus aux élections municipales de mars 2014 sur la liste « AU PLUS PRES DE VOUS » ont subitement changé de nom pour prendre celui de « VIVRE ENSEMBLE SUR BARBAZAN-DEBAT »... C'est peut-être pour mieux se déterminer par rapport à leur appartenance politique qu'ils dévoilent enfin. On peut en effet lire : « Nous sommes tous les trois centristes, adhérents à l'Union des Démocrates Indépendants (UDI).

Il est vrai que la liste « AU PLUS PRES DE VOUS » se réclamait être, je cite « une liste apolitique de surcroît dans l'intérêt de tous et non un parti politique ». Il est vrai aussi que son leader a démissionné lors de la réunion du premier Conseil Municipal. La 2^{ème} sur la liste en a fait de même. La 4^{ème} après avoir été appelée en remplacement a refusé de siéger. Après appel de la 6^{ème}, suite à la démission du 3^{ème} (consécutive à l'annulation de son élection par le Tribunal Administratif) qui elle aussi a refusé de siéger, c'est enfin la 8^{ème} sur la liste qui a accepté.

Je crois que tout cela n'est pas très sérieux, mais peut-être que les 32.6 % des électeurs qui ont voté pour cette liste s'y retrouveront.

Personnellement, ce n'est pas mon problème... par contre, ce qui est inquiétant, c'est de lire qu'une équipe d'opposition structurée et motivée est en place.

- Quand je lis « fermeture de la rue des Pyrénées » de la part de personnes qui veulent s'investir dans la vie municipale, permettez-moi d'avoir quelques doutes. Il faudrait peut-être commencer par apprendre la géographie de notre village.
- Quant aux compteurs communicants, je suis stupéfait d'apprendre que la délibération a été ajournée et qu'ils voteraient contre.

Mesdames, Messieurs les conseillers de l'opposition, il faudrait peut-être suivre en séance de Conseil Municipal, ou plutôt rester éveillé... Je vous précise que cette délibération a été prise à l'unanimité et donc que vous l'avez bien votée. Je suis pour la liberté d'expression et je l'ai exprimé à plusieurs reprises ces derniers temps, notamment lors des vœux adressés le 23 janvier. Je serai toujours contre ce qui n'est pas la vérité, et je le ferai savoir... je n'ai pas souhaité le faire cette fois-ci.

J'ose espérer que c'est la dernière fois, car je pense que nous avons autre chose à faire, qu'à justifier ce qui pourrait éviter de l'être. »

M. BEZ : « Je souhaiterais apporter une précision concernant ces contrats : le coût sera à la charge de GRDF intégralement, et l'antenne qui permettra de communiquer sera cachée dans le clocher de l'église ou de la chapelle de Piétat. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H05.

« Signatures » des Conseillers présents ou « Procurations à »

PÉDEBOY	Jean-Christian		MANSE	Jean-Luc	
RIVALETTO	Claudine		OLALLA	Anne-Marie	
BEZ	Bernard		CHAMPAGNE	Sylvain	
FERNANDEZ	Consuelo		SANSOULET	Monique	
LOUPRET	Yves		MAZET	Serge	excusé
RODRIGUEZ	Rose-Marie		VILANOVA	Carmen	
DELMAS	Claude		LARROUY	Michel	
POUYENNE-VIGNAU	Régine	BEZ Bernard	DARRÉ	Michèle	
IBORRA	François		MATUT	Pascal	excusé
MAUVEZIN	Françoise		SONNEVILLE	Didier	
LAGARDELLE	Gilles		SCHNEIDER	Christianne	
PALOMINO	Hélène				